

Lyon le 13/11/2020

Mesdames, messieurs les parents d'élèves,

Quelques précisions sur notre protocole sanitaire renforcé au collège Victor Grignard pour assurer la protection de tous.

Je vous rappelle les grands principes nationaux :

- Respect des gestes barrière
- Port du masque pour les adultes et les élèves
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux
- Limitation du brassage

Au regard de ces principes nous avons donc décidé :

A compter du 5/11/2020

Pour la demi-pension :

- La demi-pension commence à 11h30 avec une rotation de niveaux de classe durant la semaine comme indiqué sur pronote.
- Distanciation physique en file d'attente par des marquages au sol
- Mise à disposition d'un distributeur de gel contrôlé par un surveillant à l'entrée du réfectoire et un autre à la badgeuse contrôlé par l'intendance
- Les élèves d'un même niveau mangent en même temps.
- Distanciation physique à table : 3 par table
- Hygiène : couverts-pain-verre, distribués par un agent
- Pot d'eau remplis /gérés par les surveillants
- Désinfection des tables après chaque passage de niveau

A compter du lundi 9/11/2020 :

Division de la cour de récréation en 4 zones : les 6^{èmes} et les 3^{èmes} seront séparés sur la cour principale et les 5^{èmes} et les 4^{èmes} seront séparés sur le plateau sportif suivant un marquage spécifique.

A compter du lundi 16/11/2020 :

Afin d'éviter au maximum le brassage dans les couloirs nous avons décidé d'attribuer une salle par classe selon l'emploi du temps renseigné sur Pronote.

Ainsi les classes auront un secteur du bâtiment attribué ainsi qu'une salle ; ce sont les professeurs qui se déplaceront sauf pour les salles spécifiques comme les salles de sciences, technologie, éducation musicale.

Je vous rappelle que du gel hydro alcoolique a été mis dans toutes les salles du collège ainsi que du spray désinfectant à la disposition des adultes pour nettoyer les surfaces, les tables, les portes, les poignées...

Informations générales durant cette période de confinement :

Prendre RV par téléphone avant de venir au collège uniquement en cas d'absolue nécessité.

Les réunions se feront en distanciel.

Privilégiez les appels téléphoniques.

Les sanctions ne seront pas remises en main propre mais envoyées par courrier après un appel aux familles.

Nous vous tiendrons au courant si nous devons faire évoluer notre protocole.

Pour communiquer avec la Principale : mail du collège ce.0691669p@ac-lyon.fr

Avec nos sincères salutations

La direction